

REUNION DU 7 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le sept octobre à vingt heure trente le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. BARBOT Henri, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : *Le 27 septembre 2016*

Présents : M. DESLANDES, Mme FOUCHER, M. FOULONNEAU, M. LETHIELLEUX Clément, Mme ALLARD, Mme BERNIER, M. BOURGEOU, M. BARBOT Pierrick, Mme PLANCHENAULT, M. FREULON, Mme BRUNET, Mme PITON, M. LETHIELLEUX Jean-Michel.

Secrétaire de séance : M. LETHIELLEUX Jean-Michel.

Monsieur le Maire demande au Conseil de revenir sur le vote du 30 septembre et ses conséquences.

Suite à la décision de ne pas créer de commune nouvelle, par regroupement des communes de Brissarthe, Champigné, Cherré, Contigné, Juvardeil, Marigné, Querré et Sœurdres, M. le Maire propose de créer un groupe de travail pour définir un nouveau projet de territoire.

Les Conseillers débâtent :

sur l'urgence de se repositionner sur un projet de territoire, attendre ou pas la fusion des communautés de communes ?

sur le mode de fonctionnement des commissions.

Tenant compte du malaise, le Conseil Municipal décide de se réunir pour réfléchir sur l'organisation des Commissions et se repositionner sur un projet de territoire.

A - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-ANJOU

Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion du bureau des Maires du 8 septembre 2016.

Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 22 septembre 2016.

C - COMMUNE

COMMISSIONS :

PATRIMOINE BATI ET URBANISME

Travaux sur mur jardin école

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint, informe le Conseil que le mur derrière l'abri de jardin de l'Ecole menace de s'écrouler. Il dépose sur le bureau le devis de l'EURL Thierry BLOT qui s'élève à 2 848.78 € TTC. Le Conseil donne un avis favorable à la démolition de l'abri et accepte le devis de l'EURL BLOT.

Les serrures des bâtiments

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint, informe le Conseil que les serrures des bâtiments publics ont été changées. Il interroge le Conseil sur le nombre de clé à remettre à l'Association L'Ivre de lecture, qui possédait auparavant 12 clés. Le Conseil décide de donner comme pour les autres associations, 3 clés.

Quartier de la Poitevinière L'acte de vente du lot n° 12 a été signé le 27 septembre

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint, informe le Conseil que l'acte de vente du Lot n° 12 a été signé le 27 septembre. Il précise qu'il reste aujourd'hui cinq lots à vendre.

VIE ASSOCIATIVE ANIMATION ET TOURISME

Le Grignotage associatif remplace le marché du goût

Madame PITON Marylaine Conseillère Municipale informe le Conseil que 12 associations vont participer au grignotage associatif, dimanche 9 octobre prochain.

Rencontre avec un boucher charcutier ambulant

Madame FOUCHER Maire Adjoint donne un compte rendu de la rencontre avec M. VALLIN Bruno qui souhaite s'installer au volant d'un camion ambulant de boucherie-charcuterie pour parcourir les villages à partir du printemps 2017. M. VALLIN va réaliser une enquête de marché auprès des Juvardeillais et il demande l'autorisation de stationner toutes les semaines sur la Commune.

Le Conseil Municipal est favorable au projet.

PATRIMOINE ROUTIER ET ENVIRONNEMENT

Réunion de la Commission du 21 septembre

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint, donne un compte rendu de la réunion du 21 septembre :
Le projet d'aménagement de l'entrée de bourg route de Chateauneuf a été présenté aux riverains le 4 octobre dernier.

Un fossé a été créé dans le chemin des Bons Gros.

Une réunion sur le plan de gestion est fixée le 11 octobre à 20h.

Grande rue : Problème de visibilité sortie carrefour du Cimetière, la mise en place d'un sens unique ou la pose d'un miroir est à l'étude.

Une réflexion est lancée sur l'aménagement de la place de l'Eglise

Aménagement Place des Chênes

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint, informe le Conseil que le projet a été revu. Un stop sera mis en place en octobre.

VIVRE ENSEMBLE LA SOLIDARITE L'INTERGENERATIONNEL ET LA COMMUNICATION

CR rencontre avec Anjou Sport Nature

Monsieur LETHIELLEUX Clément informe le Conseil que la Commune dispose aujourd'hui du matériel nautique, qui avait été mis à la disposition d'Anjou Sport Nature par la Communauté de Communes.

Fin de l'emploi tremplin le 31 août 2017, Quelle solution de remplacement pour la saison 2016/2017 ?

Dispositif « Argent de poche »

Madame ALLARD Karine Conseillère Municipale, présente au Conseil le dispositif « Argent de poche » qui sera mis en place du 24 au 28 Octobre 2016. Deux jeunes filles sont inscrites, elles seront présentes de 8h30 à 12h avec une pause d'une demi-heure. Elles bénéficieront chacune, d'une indemnisation de 75 € à la fin de la semaine.

DELIBERATIONS :

1. CONVENTION TELEDECLARATION ET TELEPAIEMENT DE LA CONTRIBUTION DE SOLIDARITE

Monsieur le Maire informe le Conseil que la télédéclaration du 1% de solidarité, via le recours à TéléFds, qui est actuellement facultatif, devrait être rendu obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2017, sous réserve d'une disposition législative en préparation.

Il précise que :

L'utilisation de TéléFds associe le comptable et l'ordonnateur, dans le respect des règles de la comptabilité publique, en intégrant le principe de la séparation entre les fonctions d'ordonnateur et de comptable.

L'ordonnateur est en charge de la télédéclaration. Le comptable, quant à lui, autorise la mise en place du prélèvement SEPA sur le compte bancaire ouvert auprès de la Banque de France.

A cette fin, il est nécessaire de signer une convention tripartite entre l'ordonnateur, le comptable et le créancier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le Maire ou un des Adjoints à signer convention pour la télédéclaration et le télépaiement de la contribution de solidarité.

2. NON-VALEURS POUR CREANCES IRRECOUVRABLES : Budget Assainissement 2.26 €

Sur proposition de M. le Trésorier par courriel explicatif du 22 septembre 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- n° 2012 R8-24, de l'exercice 2012, Redevance Assainissement 0.03 €

- n° 2013 R-6-204, de l'exercice 2013, Redevance Assainissement 1.00 €
- n° 2015 R-3-1, de l'exercice 2015, Redevance Assainissement 0.30 €
- n° 2015 R-3-10, de l'exercice 2015, Redevance Assainissement 0.02 €
- n° 2015 R-3-109, de l'exercice 2015, Redevance Assainissement 0.01 €
- n° 2015 R-3-236, de l'exercice 2015, Redevance Assainissement 0.90 €.

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 2.26 euros.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

3. SIEML dépannages 2015 et 2016 Fonds de concours à verser 807.81 € TTC

La collectivité de JUVARDEIL par délibération du Conseil en date du 7 octobre 2016 décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

N° opération	Collectivité	Montant Travaux TTC	Taux Fdc demandé	Montant Fdc demandé	Date dépannage
EP170-16-16	JUVARDEIL (le)	584,48 €	75 %	438,36 €	30 03 2016
EP170-15-12	JUVARDEIL (le)	492,60 €	75 %	369,45 €	12 01 2015
	TOTAL	1 077,08 €		807,81 €	

➤ Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés entre le 1er septembre 2015 et le 31 août 2016

➤ montant de la dépense 1 077,08 euros TTC

➤ taux du fonds de concours 75%

➤ montant du fonds de concours à verser au SIEML **807,81 euros TTC.**

Le versement sera effectué en UNE SEULE FOIS, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux présenté par le SIEML et après réception de l'avis des sommes à payer du Trésorier Principal d'Angers Municipal.

4. CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE LOGEMENT 9 PLACE DE LA MAIRIE

Suite à la demande de l'association "Solidarité migrants d'une rive à l'autre" représentée par sa présidente, Mme DESLANDES Mireille et compte tenu de la vacance de ce logement en raison du projet de restauration en cours, non finalisé et du souhait partagé que les 3 enfants de la famille terminent leur scolarité 2016/2017, à l'école de Juvardeil, le conseil municipal décide de prolonger la mise à disposition du logement, 9 place de la mairie, jusqu'au 31/8/2017.

QUESTIONS DIVERSES :

VISITE DU SOUS-PREFET

Monsieur le Maire informe le Conseil que M. François PAYEBIEN Sous-Préfet de Segré souhaite visiter la Commune. Deux dates lui seront proposées le mardi 6 décembre à 15 h ou le mardi 20 décembre à 15h.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER 16, RUE DU PORT JORET

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption sur :

- les parcelles cadastrées section E n° 1154 et 1156 sises 4 et 6 rue Jackson Richardson
- les parcelles cadastrées section E n° 1152 et 1153 sises 4 rue de la Perrière
- les parcelles cadastrées section E n° 40, 689 et 690 sises 6 ruelle des Amandiers.

INVITATION A LA 33^{ème} FOIRE AUX POMMES ET AUX NOIX A MARIGNE LE 16 OCTOBRE